[Text]

In any event, coming back to the direct question Mr. Fennell asked, it is a DPW budget item, but we are very concerned with it and we are remaining very concerned with it on your behalf.

The Chairman: Mr. Crouse.

Mr. Crouse: I want to concur with my colleague when he complimented you, Mr. Speaker, on the complete manner of presenting your expenditures. As one who served on the Public Accounts committee for almost three years as its chairman, that seemed to be one of the annual complaints, that we were not provided with enough information. I think that is still the complaint of the Auditor General about the present presentation of the Public Accounts. So I compliment you and commend you for the manner in which you have put before us your expenditures.

I could not help but note one detail—it is on page 85—where somehow, Mr. Speaker, you managed to show a decrease, of all things in these days of increases, of \$3,785,500. The explanation shows a decrease following the "reprofile exercise". I would like to know what you mean by "reprofile exercise".

It refers us back to pages 64 and 65, where it deals with household mailings. It is interesting to look at the number of members who had 4 mailings, 163; 3 mailings, 63; 2 mailings, 42; 1 mailing, 13; and no mailings. . . One guy is so confident he just decided he would send out one, and I presume that was wishing them a merry Christmas.

These statistics are not so dry as sometimes you might think.

I also note on page 64 at the bottom that an additional 74 householders were produced commercially. That is why I raise this issue, because down in my constituency there has been almost a constant badgering of me as an MP: when, Mr. Crouse, are you going to give us the mailings of your householders? Why do you leave all that money in central Canada? Why do you not bring it down to Nova Scotia, to a have-not area? We are in deep need, and commercial printing does not pollute the air and it provides employment and can be set up almost anywhere.

So I just wonder on those 74 householders, if they were produced commercially, the reason for that action. Also, is it possible that we can move some of this business that is being handled in Ottawa, or God knows where, into our constituencies, especially areas where there is a lack of employment opportunities, and assist them and perhaps ourselves by so doing?

[Translation]

Mais pour revenir à la question de M. Fennell, je rappellerais qu'il s'agit également d'un poste budgétaire du ministère des Travaux publics, mais nous suivons le dossier de très près, et nous ne perdons pas vos intérêts de vue.

Le président: Monsieur Crouse.

M. Crouse: Je tiens moi aussi à me joindre à mon collègue dans les compliments qu'il vous a adressés, monsieur le président, à propos de l'excellente présentation de ce budget. Ayant été pendant presque trois ans président du Comité des comptes publics, je me souviens que c'était effectivement une des plaintes qui nous étaient adressées régulièrement chaque année, à savoir que l'information n'était pas présentée de façon suffisamment détaillée. Je crois également que c'est ce dont le vérificateur général se plaint lui aussi régulièrement. Je tiens donc à vous féliciter, pour la présentation de ce budget des dépenses.

Je n'ai pu tout de même m'empêcher de réagir à un petit détail—à la page 85, vous arrivez, monsieur le président, à nous gratifier d'une diminution, en ces temps d'augmentations générales, de 3,785,500\$. Vous expliquez la chose en parlant d'une «révision de la base budgétaire». J'aimerais savoir, de façon plus précise, ce que vous entendez par là.

Vous nous renvoyez aux pages 64 et 65, où il est question des envois collectifs. Il est intéressant de constater que 163 députés ont fait procéder à quatre envois collectifs; 63 en ont eu trois; 42, deux; et 13, 1; aucun envoi collectif. . . Il y a donc des gens qui ont une telle confiance en eux-mêmes qu'ils ont décidé qu'un envoi collectif leur suffisait, et je suppose que c'est pour la carte de Noël.

Vous voyez que ces statistiques ne sont pas toujours aussi arides que l'on pourrait l'imaginer.

Je note également à la page 64, en bas de page, que dans 74 cas ces envois collectifs ont été confiés à des sociétés privées. J'en parle, parce que dans mon comté, on n'arrête pas de me talonner pour que je confie mes envois collectifs à une entreprise du coin, et de me demander pourquoi une fois de plus ce sont les régions centrales du Canada qui devraient en bénéficier, alors que la Nouvelle-Ecosse, qui est bien démunie, en aurait le plus grand besoin. Ce genre de travail d'imprimerie ne pollue pas, il donne du travail, et peut être fait à peu près n'importe où.

J'aimerais donc savoir pourquoi il y a eu effectivement 74 envois collectifs qui ont été confiés à des entreprises privées. Je pense effectivement qu'il devrait être possible de faire faire ce travail, qui est sans doute fait maintenant à Ottawa, ou ailleurs, dans nos propres comtés, et particulièrement là où le chômage sévit; cela aidera l'économie locale, et nous en profiterons peut-être également.